

Formulaire de demande Intervention Protection Achats

Informations générales

Assureur :

Inter Partner Assistance
Boulevard du Régent 7
B - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 642 45 30
E-mail : claims-assistance@ip-assistance.com

Preneur d'assurance :

ARGENTA Banque d'Épargne
Belgiëlei 49-53
B-2018 Anvers (Antwerpen)

Titulaire formule Argenta Gold

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone/GSM : _____

E-mail : _____

Numéro de compte de votre formule Gold : _____

Remboursement

Si différent du compte ci-dessus, sur le numéro de compte : BE _____

Au nom de : _____

Domage ou vol

(À compléter par le titulaire de la formule Gold)

Prix d'achat : _____

Date du paiement : _____

Date du dommage ou du vol (la garantie est accordée dans la mesure où le vol ou le dommage survient dans les 90 jours suivant la date d'achat ou de livraison du bien assuré) : _____

En cas de vol : date de dépôt de plainte auprès des autorités compétentes : _____

Description du dommage ou du vol :

L'assureur :

Inter Partner Assistance S.A., compagnie d'assurance, agréée sous le numéro 0487
Siège social : Boulevard du Régent 7, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0415.591.055. BIC BBRUBEBB - IBAN BE66 3630 8057 8243

Formulaire de demande Intervention Protection Achats

Quels sont les documents à envoyer impérativement pour un traitement dans les meilleurs délais ?

- Un document prouvant l'achat de l'article assuré et indiquant le prix et la date d'achat ou de livraison (facture ou ticket de caisse).
- Preuve de paiement montrant que le montant de l'achat de l'article assuré a été payé avec la formule Gold.
- En cas de vol : copie du procès-verbal.
- En cas de vol par effraction : tout élément de preuve lié à l'effraction, tel que la copie de la facture du serrurier ou l'attestation de déclaration par l'assuré(e) auprès de l'assurance incendie ou automobile.
- Pour le vol avec violence : toute preuve de l'agression, comme un rapport médical ou une déclaration écrite d'un témoin.
- En cas de dommage accidentel :
 - Réparation : devis de réparation, facture de réparation du bien assuré.
 - Irréparable ? Preuve que les dommages sont irréparables.

Déclaration de l'assuré(e)

Le/la soussigné(e) déclare avoir répondu aux questions au mieux de ses capacités, correctement et conformément à la vérité et n'avoir dissimulé aucun détail de ce sinistre.

Signature de l'assuré(e) :

Date :

Envoyez ce formulaire complété et les documents nécessaires.

De préférence par e-mail à l'adresse suivante :
claims-assistance@ip-assistance.com

Ou par courrier à :
Inter Partner Assistance
Service Remboursements ARGENTA
Boulevard du Régent 7
B-1000 Bruxelles

L'assureur :

Inter Partner Assistance S.A., compagnie d'assurance, agréée sous le numéro 0487
Siège social : Boulevard du Régent 7, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0415.591.055. BIC BBRUBEBB - IBAN BE66 3630 8057 8243